

Le secrétaire et le pouvoir : 'Abd al-Hamîd Ibn Yahyâ al-Kâtib

Katia Zakharia

▶ To cite this version:

Katia Zakharia. Le secrétaire et le pouvoir : 'Abd al-Hamîd Ibn Yahyâ al-Kâtib. Les Annales Islamologiques, 1999, Annales islamologiques, numéro spécial (Sanagustin F. (édité par) Les Intellectuels et le Pouvoir dans le Monde musulman classique (journées du GREMMO - Maison de l'Orient), XVII, pp.77-93. hal-01270255

HAL Id: hal-01270255

https://hal.science/hal-01270255

Submitted on 6 Feb 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE SECRÉTAIRE ET LE POUVOIR 'ABD AL-HAMĪD IBN YAḤYĀ AL-KĀTIB

La prose littéraire médiévale de langue arabe s'est fondée autour de la réflexion sur le pouvoir. Les raisons historiques pour lesquelles les débuts de cette prose s'organisent autour de la relation des intellectuels au pouvoir, et autour de la réflexion des intellectuels sur le pouvoir, ne relèvent pas de notre présent propos. La question méritait toutefois d'être soulignée en introduction, étant entendu que l'importance de l'activité de la chancellerie ne saurait à elle seule l'expliquer, comme le pensent certains. Sans chercher, selon un usage répandu dans le domaine de l'histoire littéraire, à désigner nommément un père fondateur à cette prose dite de *adab*, on notera cependant que les trois auteurs dont le nom est le plus fréquemment avancé, Abū al-ʿAlā' Sālim¹, secrétaire du calife Hišām Ibn ʿAbd al-Malik (m. 743) et maître de ʿAbd al-Ḥamīd Ibn Yaḥyā al-Kātib (m. 750), ʿAbd al-Ḥamīd lui-même, enfin Ibn al-Muqaffaʿ (m. 757), son disciple et ami, tous trois des *mawlā*, sont chacun l'auteur d'un ou de plusieurs miroirs des princes. Ainsi, par exemple, la traduction par Sālim d'un pseudo-Aristote, *Les Épîtres d'Aristote à Alexandre*, dont les fragments ont été analysés par Mario Grignaschi ²; l'adaptation

1. Ibn al-Nadim, al-Fihrist, s.l., Beyrouth, 1988, p. 131: «Secrétaire de Hišām Ibn 'Abd al-Malik et allié de 'Abd al-Ḥamīd. Il était éloquent [...]. Il a des épîtres, au total cent feuillets environ. »
2. Grignaschi M., «Le Roman épistolaire classique conservé dans la version arabe de Sālim Abū al-'Alā' » in Revue d'études orientales LXXX, Louvain, 1967, p. 211-264. Cette analyse devait modifier la perception par les chercheurs des débuts de la prose littéraire arabe: «In the past, Ibn al-Nadīm's story on Sālim has been ignored by the general run of Arabists and writers on the history of Arabic literature. One notable

exception to the rule was Gibb who with his usual insight grasped the importance of Sālim and hazarded the hypothesis that the influence of his translations had left their mark on the epistles of his successor, 'Abd al-Ḥamīd. There the matter rested until 1967, when Mario Grignaschi published two papers [...] constituting a well argued and largely convincing case for the revision of all previous ideas on the origins of Arabic prose literature properly so called » in Beeston et alii, Arabic Literature to the End of the Umayyad Period, Cambridge, New York, New Rochelle, 1983, p. 155.

par Ibn al-Muqaffa' en arabe des fables de Kalīla wa Dimna 3; ou encore l'épître dédiée par 'Abd al-Ḥamīd à 'Abd Allāh Ibn Marwān 4, à laquelle nous reviendrons puisque cet exposé est essentiellement consacré à la conception du pouvoir dans les écrits les plus célèbres de ce dernier auteur.

Né vers 688 ⁵, en Iraq, dans une famille de souche vraisemblablement persane, certainement non arabe, 'Abd al-Ḥamīd Ibn Yaḥyā, également connu sous le nom de 'Abd al-Ḥamīd al-Kātib ('Abd al-Ḥamīd le secrétaire), commença sa formation dans la ville de Kūfa. Il entreprit ensuite une carrière d'enseignant itinérant, peut-être de précepteur, puis entra à la chancellerie omayyade, à Damas, comme apprenti secrétaire avec pour maître Abū al-'Alā' Sālim. Des promotions successives le portèrent ensuite au poste de secrétaire attitré de Marwān Ibn Muḥammad ⁶, alors gouverneur militaire d'Arménie et d'Azerbaïdjan. En 743, Marwān Ibn Muḥammad, le dernier calife omeyyade, accédait au califat et confiait à son secrétaire 'Abd al-Ḥamīd la responsabilité de la chancellerie, tâche qu'il assurera jusqu'à son exécution par les Abbassides en 750.

'Abd al-Ḥamīd connut très tôt un prestige considérable. Son talent fut souligné par les plus célèbres prosateurs médiévaux 7. Aujourd'hui encore, pour le présenter, les ouvrages consacrés à la prose littéraire médiévale de langue arabe reprennent l'éloge fait de lui par Ibn 'Abd Rabbih (m. 940), qui indiquait dans le chapitre qu'il consacre aux secrétaires et à l'art épistolaire, dans son ouvrage al-ʿIqd: « ʿAbd al-Ḥamīd fut le premier qui fit éclore les bourgeons de l'éloquence, qui en aplanit les chemins, qui

- 3. Cet ouvrage célèbre a fait l'objet de très nombreuses éditions et traductions. Partiellement édité pour la première fois à Paris en 1816 par A.-I. Silvestre de Sacy, sa première édition intégrale en langue arabe fut celle du père Šayho en 1922 (Imprimerie catholique, Beyrouth). On attribue également à Ibn al-Muqaffa' d'autres miroirs des princes, le *Kitāb al-adab al-kabīr* (plus connu sous ce titre que sous son titre vraisemblablement original de *Kitāb ādāb al-kabīr*); un recueil d'aphorismes, *Kitāb al-adab al-ṣaġīr*; une *Épître sur les Compagnons* qui lui valut probablement d'être assassiné sur ordre du calife al-Manṣūr.
- 4. Il s'agit de la Risāla ilā waliyy al-'ahd à laquelle nous reviendrons plus loin.
- 5. La biographie de 'Abd al-Ḥamīd Ibn Yaḥyā figure notamment dans Ibn Ḥallikān, *Wafayāt al-a'yān*, Dār al-Fikr, Beyrouth, 1977, éd. par Iḥsān 'Abbās et Widād al-Qāḍī, vol. III, p. 228-232. Voir également à ce sujet la très intéressante notice que lui consacre, sous l'entrée Ibn Yaḥyā,

- A. Cheikh Moussa dans le *Dictionnaire universel des Littératures* (sous la direction de Béatrice Didier), Paris, 1994.
- 6. Malgré son expérience militaire, acquise dans ses combats en Arménie et la réorganisation de l'armée califale, Marwān Ibn Muḥammad (ou Marwān II) fut vaincu par les troupes favorables aux Abbassides lors de la bataille du Zāb qui mit un terme au règne de la dynastie omeyyade.
- 7. Nous nous contenterons ici de trois exemples: Il est, pour Ibn Hallikān, «le célèbre secrétaire éloquent, donné en exemple d'éloquence» (Ibn Hallikān, op. cit., p. 228); pour al-Mas'ūdī, «l'homme des épîtres et de toutes les éloquences» (Al-Mas'ūdī, Murūğ al-Dahab, Beyrouth, 1982, vol. III, p. 263); pour Ibn al-Nadīm, «[celui dont] les auteurs d'épîtres ont appris [à écrire], dont ils ont suivi la méthode. C'est lui qui a aplani le chemin de l'éloquence dans l'art épistolaire. [Il fut] unique en son temps» (Ibn al-Nadīm, op. cit., p. 131).

l'affranchit de l'emprise de la poésie » 8. Quels écrits valurent donc à 'Abd al-Ḥamīd cette gloire? Dans son répertoire bibliographique, *al-Fihrist*, Ibn al-Nadīm (m. 1047) évalue l'œuvre épistolaire de 'Abd al-Ḥamīd à mille feuillets 9. Un vingtième seulement nous est parvenu. Il se compose d'une quarantaine de textes, d'ordre public ou privé, dont la longueur varie entre deux lignes et quarante pages. En 1988, ces textes ont été réunis dans une même édition critique par Iḥsān 'Abbās 10.

Mais la réflexion des premiers prosateurs de langue arabe sur le pouvoir auquel ils étaient liés ne se manifeste pas seulement dans leurs écrits. Elle apparaît également dans la réécriture de l'histoire par leurs biographes, qui ont assimilé puis contribué à diffuser, parfois inconsciemment, leur représentation du gouvernement, de l'autorité, de la souveraineté ou de l'assujettissement. Les récits entourant la mort de 'Abd al-Ḥamīd sont à cet égard exemplaires : que 'Abd al-Ḥamīd fût exécuté par les Abbassides lors du renversement de la dynastie umayyade, cela ne fait pour eux aucun doute. C'est autour des circonstances de cette exécution que leurs avis divergent. À un point tel que la question couvre près des deux tiers de la notice qu'Ibn Ḥallikān (m. 1282) consacre à l'auteur dans son *Thuriféraire des hommes illustres* 11. C'est pourquoi examiner ces anecdotes, non pas du point de vue de l'histoire événementielle mais de celui de l'histoire des mentalités, permet de montrer comment, dans la mémoire collective, 'Abd al-Ḥamīd en est venu à emblématiser, certes parmi d'autres, le secrétaire exemplaire confronté à la complexité des relations ambivalentes unissant les intellectuels et le pouvoir, ce qu'il avait lui-même décrit dans son œuvre.

En reprenant ici, dans une première partie, ces anecdotes comme autant d'allégories, pour les commenter brièvement, nous mettrons en évidence certaines représentations des liens entre pouvoir politique et intellectuels. Décrits théoriquement par 'Abd al-Ḥamīd, assimilés par ses successeurs qui les érigent en modèle, ces liens alimentent leurs discours à son sujet. Ces discours qui affirment la coïncidence dans le personnage de 'Abd al-Ḥamīd

8. Ibn 'Abd Rabbih, al-'Iqd al-farid, Beyrouth, 1988, vol. III, p. 197. Le texte arabe que nous traduisons ici par «l'affranchit de l'emprise de la poésie» est fakka riqāb al-šī'r. Si l'on prend l'expression fakka riqāb dans son sens lexicalisé «émanciper, affranchir», il faudrait traduire par «affranchit la poésie» ce qui ne paraît pas faire sens ici, la production poétique arabe n'ayant jamais été perçue comme tributaire de la prose. Nous serions tentée pour notre part, bien que cette lecture paraisse a priori incompatible avec l'admiration portée par le monde arabomusulman à la poésie, de lire ici fakka riqāb dans son sens littéral de «rompre, tordre le(s) cou(s)». Auquel cas, nous serions en présence

d'un discours laudatif hyperbolique par lequel Ibn 'Abd Rabbih saluerait par une image audacieuse l'émergence d'une prose littéraire digne par ses qualités de « se substituer » à la poésie. Les traductions proposées dans l'ensemble de cet article, qu'elles figurent en notes ou dans le corps du texte, sont en l'état actuel de notre travail des traductions d'attente.

- **9.** Ibn al-Nadim, op. cit., p. 131.
- 10. 'Abbās I, 'Abd al-Ḥamīd Ibn Yaḥyā al-Kātib wa-mā tabbaqā min rasā'ilih wa-rasā'il Sālim Abī al-'Alā', 'Ammān, 1988.
- **11.** Ibn Ḥallikān, *op. cit.*, p. 229 (l. 11 sqq.), p. 230, p. 231 (l. 11-16).

de l'idéal du secrétaire et de sa réalité méritent d'être examinés, dans la mesure où cette coïncidence, ici affirmée, était — il va de soi — loin d'être réalisée dans les faits. Très tôt, les auteurs de *adab* exprimeront leur nostalgie de ce modèle ne s'incarnant plus dans les secrétaires de leur entourage ¹². Cet écart, voire cette contradiction, entre fait et fiction ¹³, seuls quelques secrétaires y auraient échappé, dont notre auteur. Il demeure aux yeux de ses successeurs le parangon sur lequel ils fondent leur vision d'une profession immuable et exemplaire qui, en réalité, n'échappait ni au temps ni aux variations, ni à la corruption ¹⁴.

MORTS D'UN SECRÉTAIRE

Intellectuels et pouvoir à travers les récits biographiques concernant l'exécution de Abd al-Ḥamīd

La première des anecdotes relatant la mort de 'Abd al-Ḥamīd dans la notice que lui consacre Ibn Ḥallikān emblématise la fidélité exemplaire du secrétaire à son maître, lequel tout à la fois lui manifeste de l'intérêt et de l'estime et s'attend à le voir se dévouer sans défaillance. Dans ce récit, entre l'obéissance et la fidélité, 'Abd al-Ḥamīd choisit la fidélité, sachant qu'elle pourra lui être fatale.

« On raconte que Marwān, ayant acquis la certitude que son règne allait disparaître, dit [à 'Abd al-Ḥamīd]:

- J'ai besoin que tu ailles avec mon ennemi, que tu te montres traître à mon égard. L'admiration qu'ils ont pour ton *adab* et le besoin qu'ils ont de ton écriture, les mettent assurément dans la nécessité de t'agréer. Alors, si tu le peux, tu me rendras service si je suis encore vivant; sinon, après ma mort, tu ne manqueras pas de sauvegarder tout ce que j'honore. 'Abd al-Ḥamīd lui dit: Ce que tu m'engages à faire est certainement,
- 12. Ainsi, al-Ğāḥiz (m. 869) écrivait : « J'ai vu que tu avais abondamment et longuement loué cette sorte de gens et édicté la vertu de de cette couche de créatures [...]. Je veux, avec cela, te démontrer la corruption des méthodes des secrétaires et de leurs actes, la perfidie de leur caractère et de leur morale, de sorte que tu saches cela toi aussi [...]» (in Al-Ğāḥiz, al-Risāla fī damm aḥlāq al-kuttāb, Rasā'il, éd. Hārūn al-Ḥānǧī, Le Caire, 1964, p. 187-209; p. 187-188). Cette même méfiance ironique marque également la brève introduction satirique de son ouvrage al-Tarbī' wa-al-tadwīr, quand il dépeint le secrétaire Aḥmad Ibn 'Abd al-Wahhāb in Al-Ğāḥiz, K. al-tarbī' wa l-tadwīr, Beyrouth, s.d.
- Son contemporain Ibn Qutayba (m. 889) déplore identiquement la décadence frappant le métier de secrétaire dans l'introduction de l'ouvrage qu'il compose en se proposant d'y remédier, le célèbre *Adab al-kātib*, Beyrouth, 1963.
- 13. M. Carter a étudié cette problématique à partir des sources biobibliographiques et historiographiques *in* Carter M., « The *kātib* in fact and fiction » ('*Abr Nahrayn*, Leyde, 1971, vol. XI, p. 42-55).
- 14. Voir à ce sujet l'exemple andalou analysé in Soravia B., «Entre bureaucratie et littérature : la kitāba et les kuttāb dans l'administration de l'Espagne umayade », al-Masāq 7, 1994, p. 165-200.

de deux choses, la plus utile pour toi et la plus répugnante pour moi. Moi, je n'ai que la constance, jusqu'à ce qu'Allāh le Très-Haut ouvre une issue ou que l'on me tue avec toi ». 15

Certains commentateurs en infèrent que 'Abd al-Ḥamīd accompagna Marwān dans sa fuite en Égypte et mourut à ses côtés. D'autres indiquent qu'ils se seraient séparés et que 'Abd al-Ḥamīd se serait caché après l'assassinat de Marwān, avant d'être pris, suite à une dénonciation. Il aurait alors été présenté au premier calife abbasside, al-Saffāḥ (m. 754). Ce dernier, plutôt que de le prendre à son service, pour son talent, se serait méfié de sa fidélité à son prédécesseur et aurait préféré le remettre au chef de sa police qui l'aurait torturé en le coiffant d'une bassine constamment chauffée à blanc, jusqu'à ce que mort s'ensuive 16. La méfiance du pouvoir abbasside à l'égard de la collusion qu'il suppose entre le secrétaire et le prince qu'il a servi, souligne le lien que l'on supposait entre le pouvoir et les intellectuels qu'il employait. Cette méfiance est encore plus explicitement manifeste dans une autre anecdote qui montre que le secrétaire n'est pas perçu comme un simple exécutant. Par sa fidélité à un employeur, par l'attachement qu'il lui manifeste, par le talent qu'il met à son service, il endosse une part des fonctions de son maître, en est tenu pour responsable et doit donc en payer le prix. Ainsi, selon cette longue anecdote 17, on aurait présenté devant Abū Ğa'far al-Manşūr (m. 775), frère d'al-Saffāh, et second calife abbasside, le chamelier et le muezzin du dernier calife umayyade, ainsi que son secrétaire, 'Abd al-Hamīd. Grâce à leur talent et à leur savoir-faire, susceptibles d'être mis au service du nouveau califat, le chamelier et le muezzin auront la vie sauve, après avoir demandé grâce. À cause de son talent et de son savoir-faire, 'Abd al-Hamid, lui, sera condamné, alors même qu'il avait demandé grâce. On notera dans l'extrait de cette anecdote proposé ci-dessous, l'anachronisme consistant à désigner Abū Ğa'far 'Abd Allāh Ibn Muḥammad par l'expression « commandeur des croyants » et par « al-Manṣūr », nom et titre qui ne seront les siens qu'en 754, quatre ans après la mort de notre auteur.

['Abd al-Ḥamīd] dit:

« Laisse-moi la vie sauve, ô commandeur des croyants. Il lui dit : — Et qu'as-tu à proposer ? Il répondit : — Je suis le plus doué des secrétaires de ce temps. Al-Manṣūr lui dit : — Tu es donc celui qui a commis les pires actes à notre égard, qui nous a fait subir des calamités. Puis il ordonna qu'on lui coupât les mains et les pieds et qu'on lui tranchât ensuite le cou. » 18

La dernière anecdote que rapporte Ibn Ḥallikān concerne l'arrestation de 'Abd al-Ḥamīd, et met en scène le calme et la rationalité dont le secrétaire modèle ne doit se départir en aucun cas. Dans ce récit, c'est 'Abd al-Ḥamīd lui-même qui explique

^{15.} Ibn Ḥallikān, op. cit., p. 229. L'anecdote figure également dans al-Mas'ūdī, op. cit., p. 263.
16. Ibn Ḥallikān, op. cit., p. 230.
17. Ibid.
18. Ibid.

aux soldats venus s'emparer de lui comment ils doivent procéder pour l'arrêter. Mais cette dernière anecdote met surtout l'accent sur la force des liens qui unissent, face au pouvoir, ceux qui le servent. Elle constitue simultanément une belle allégorie sur l'amitié.

«On recherchait 'Abd al-Ḥamīd pour l'arrêter. Il était l'ami d'Ibn al-Muqaffa'. Ils furent surpris par la troupe venue l'arrêter alors qu'ils étaient ensemble dans une demeure. Ceux qui étaient entrés leur demandèrent : — Lequel de vous deux est-il 'Abd al-Ḥamīd? Ils répondirent chacun : — Moi, de peur qu'il n'arrivât malheur à son ami. Craignant qu'ils ne s'emparent d'Ibn al-Muqaffa', 'Abd al-Ḥamīd leur dit : — Traitez-nous avec bienveillance. Chacun d'entre nous a des signes distinctifs. Que certains d'entre vous nous gardent et que les autres aillent décrire ces signes distinctifs à celui qui vous a envoyés. Ils firent ainsi et prirent 'Abd al-Ḥamīd. » 19

Représenté par les biographes comme un personnage fidèle en amitié, fidèle en politique, sûr de son talent, exemplaire par son sang-froid, plus soucieux de son honneur que de sa vie, quelle conception 'Abd al-Ḥamīd avait-il, lui, de la vertu, de sa profession et du pouvoir?

CONCEPTION DU POUVOIR DANS LES «ÉPÎTRES IDÉALES» DE 'ABD AL-HAMĪD IBN YAḤYĀ

Présentation des deux épîtres étudiées

Pour répondre à cette question, nous examinerons deux épîtres, l'une consacrée à la définition du modèle accompli du secrétaire, l'autre du prince, et toutes deux considérées sur le plan littéraire comme un modèle d'épître, comme des épîtres idéales. D'une part, la plus célèbre, al-Risāla ilā al-kuttāb (Épître aux secrétaires), un texte bref ²⁰, qui doit, très probablement une partie de sa notoriété au fait qu'il figure intégralement dans les Prolégomènes d'Ibn Ḥaldūn ²¹; d'autre part, le plus abouti sur le plan de l'écriture, par ailleurs le plus long, al-Risāla ilā waliyy al-ʿahd, habituellement dite l'Épître au prince héritier ²². Cette traduction n'est pas sans soulever quelques réserves dans lesquelles l'on pourrait voir un attachement maniériste de notre part à la littéralité du sens. Pourtant, peu de textes autant que celui-ci justifient le bien-fondé de ces réticences. Au risque de

- 19. Ibn Hallikan, op. cit., p. 231.
- 20. Quatre pages dans la deuxième édition de M. Kurd 'Alī, *Rasā'il al-bulaġā'*, Le Caire, 1913 (1^{re} édition 1908).
- 21. Ibn Ḥaldūn, *al-Muqaddima*, Beyrouth, s.d., p. 274-277. Il convient de signaler que le texte figurant chez Ibn Ḥaldūn puis, plus tardivement, dans le Ṣubḥ al-a'šā d'al-Qalqašandī, présente
- quelques variantes dans l'ordre de classement des séquences par rapport à la version transmise par al-Ğahšiyārī dans son *Kitāb al-wuzarā*'.
- 22. 'Abd al-Ḥamīd al-Kātib, al-Risāla ilā waliyy al-'ahd in Ṣafwat 'A.-Z., Ğamharat rasā'il al-'Arab fi al-'uṣūr al-'arabiyya al-zāhira, vol. II (période omeyyade), éd. al-Ḥalabī, Le Caire, 1937, p. 473-533

quelque longueur, il nous paraît qu'il convient de traduire ce titre par Épître au successeur désigné [du calife], légataire du pacte ²³. En effet, rappelons rapidement que l'expression waliyy al-ʿahd signifie simultanément « celui qui suit dans le temps » et « légataire du pacte ». Or, comme nous entendons le montrer, c'est la nature particulière de ce pacte, ce ʿahd, s'agissant de califat, qui fait la différence structurelle, essentielle, entre le secrétaire et son souverain : tous deux appelés par ʿAbd al-Ḥamīd à la même quête de la vertu, ils sont engagés par le pacte qui les lie l'un à l'autre au nom du pacte qui lie le souverain à Allāh qui l'a choisi. Si une lecture pragmatique ou réaliste laisse entrevoir aisément que, dans de telles conditions, les rapports du secrétaire et du prince ne peuvent manquer d'être des rapports hiérarchisés et conflictuels, l'approche idéaliste de ʿAbd al-Ḥamīd tend, comme nous le verrons, à considérer que le secrétaire et le prince, l'un et l'autre exemplaires, sont deux partenaires qui œuvrent dans la complémentarité, ou même la symbiose, au déroulement des desseins divins.

Pour établir cela, il est nécessaire que nous commencions par présenter successivement ces deux documents, reprenant à notre compte dans un premier temps l'approche thématique dont ils ont déjà pu faire l'objet dans d'autres travaux ²⁴. Ensuite, nous tenterons de dépasser les limites de cette approche thématique, à notre sens partielle, en comparant quelques aspects de ces deux documents à la lumière de l'approche sémiologique des textes littéraires.

L'Épître aux secrétaires définit le code de conduite, les qualités et les devoirs des secrétaires. Cette définition que propose 'Abd al-Ḥamīd, fût-elle parfois lapidaire, vise pourtant à être exhaustive. Sur le plan personnel, le secrétaire doit aspirer à un idéal de vertu. Dans ses relations avec les princes, il doit tout à la fois, et de façon faussement paradoxale, se souvenir qu'il n'est qu'un serviteur, sans oublier qu'il est un rouage essentiel du pouvoir politique puisque « de vous [secrétaires] dépend l'ordre qui fait l'excellence du califat et la rectitude de tout ce qui le concerne » 25. Dans ses relations avec les autres secrétaires, il doit être loyal et dévoué, consulter et respecter les anciens, soutenir moralement et matériellement les plus faibles ou ceux qui tombent en disgrâce. Le réseau des relations qui doivent unir tous les secrétaires doit être solide, leur entraide sans défaillance. Dans ses relations avec la population, le secrétaire doit se montrer attentif et compréhensif, se souvenir que tous les humains sont égaux dans leur statut de créatures sans oublier toutefois que ceux qui n'appartiennent pas à l'élite sont des esprits faibles qu'ils convient parfois de manipuler dans leur propre intérêt. Enfin, le secrétaire doit éviter de succomber à l'attrait matériel de sa fonction, aux richesses ou à la gloire qu'elle lui procure; de façon plus générale, il doit s'écarter de toutes les imperfections, fuir l'ambition, la calomnie, l'orgueil, la luxure et par-dessus tout la

^{23.} Pour des raisons de commodité, nous désignerons ici cette épître par Épître au légataire du pacte.

^{24.} Voir notamment Beeston et alii, op. cit.

^{25. &#}x27;Abd al-Ḥamid, op. cit., 1913, p. 172.

suffisance ('uğb). Si l'essentiel de l'épître traite de questions à caractère moral, constamment référées à Allāh, l'auteur ne manque pas d'énumérer, en quatre lignes, les disciplines qui font la culture générale et le savoir-faire technique du secrétaire : Coran, langue arabe, calligraphie, poésie, récits des Arabes et des Persans, au besoin comptabilité.

L'Épître au légataire du pacte se compose de deux parties. La première (21 pages/58) traite de questions éthico-politiques. La seconde, la plus longue (37 pages/58), traite de stratégie militaire. Francesco Gabrieli ²⁶ considère cette deuxième partie comme un unicum dans le patrimoine littéraire médiéval de langue arabe. Toutes les étapes de la guerre se déroulent dans une fresque de quelques pages, depuis le recrutement des soldats jusqu'à leur martyre, en passant par le choix des espions et des armes, ou la soumission des insubordonnés.

Sur le plan formel, outre la différence de longueur, les deux textes présentent une différence dans l'écriture. Concise et plutôt abstraite dans le premier, elle est plus détaillée, plus imagée, parfois même poétique dans le second, dont certains passages ont été étudiés, notamment par Latham, comme des échantillons représentatifs d'une prose frappant l'ouïe autant que la pensée ²⁷. Pour autant, l'un et l'autre texte usent de la citation coranique, non seulement dans un but moral mais aussi dans une logique littéraire ²⁸.

Une autre différence, fondamentale, entre les deux épîtres, tient à la position occupée dans chacun des textes par l'auteur-narrateur. Que l'Épître aux secrétaires soit, comme certains le pensent, très probablement à juste titre, une épître de chancellerie ou qu'elle ait été produite en d'autres circonstances, ce qu'il n'est pas possible de trancher en l'état actuel de notre documentation, il n'en demeure pas moins que l'auteur s'y autorise de lui-même et de son expérience, au nom des valeurs qui sont les siennes et des principes religieux qu'il défend. Au contraire, dans l'Épître au légataire du pacte, l'auteur-narrateur se situe avec insistance comme l'exécutant d'une commande et d'un ordre du commandeur des croyants. C'est sous l'autorité de ce dernier qu'il affirme avoir composé son texte, afin de venir en aide au fils de Marwān, 'Abdallāh, décrit

in his letters are so varied and numerous that they seem to defy structure: sometimes he cites quranic $ay\bar{a}t$, sometimes he rephrases them [...]. In spite of that, there is one phenomenon in his usage of quranic formulations which is overwhelmingly conspicuous in his work. This is the fact that, except in six cases (in one hundred pages of text), 'Abd al-Ḥamīd does not explicitely state that he is drawing on the Qur'ān in his prose, rather, quranic formulations blend into his text, flowing naturally into it, and having [...] a tremendous influence on his own style [...]. »

^{26.} Cité in Beeston et alii, op. cit., p. 170.

^{27.} Beeston et alii, op. cit., p. 174-175: « He seems to aim at arresting the ear of a listener [...]. Understandably, then, harmony of sound is as important to him as clarity of expression or arrangements [...]. Among the instruments of his acoustic technique 'Abd al-Ḥamīd includes saj'. » 28. Al-Qāḍī W., « The Impact of the Qur'ān on the epistolography of 'Abd al-Ḥamīd », in Hawting G.R. and Shareef A.K., Approaches to the Qur'ān, Routledge, 1993, p. 285-313; p. 289: « The form in which 'Abd al-Ḥamīd uses Qur'ān

comme « celui qui est [...] à la fleur de l'âge, de ces hommes encore immatures, ayant la fougue de la jeunesse, ceux qui n'ont pas encore l'expérience qui permet de reconnaître les traits caractéristiques [communs] aux événements [différents] que l'on rencontre » ²⁹.

Cette référence à l'autorité de Marwān Ibn Muḥammad ponctue le texte. L'auteurnarrateur s'efface derrière elle et affirme avec insistance que les propos qu'il tient sont ceux mêmes du calife commanditaire. Ainsi, par exemple :

« Le Commandeur des Croyants espère qu'Allāh t'exemptera de tous les méfaits dont se réjouit l'homme avide. » 30 ou :

« Attire-toi une réputation élogieuse [...] en accordant toute l'attention à ce qui t'a été présenté [ci-dessus] par le Commandeur des Croyants. » ³¹ Et, plus loin, dans la séquence faisant transition entre les deux parties de l'épître :

« C'est là un ensemble de qualités que le Commandeur des Croyants a résumées pour toi en les expliquant. » 32

Si 'Abd al-Ḥamīd agit au nom du calife, plus encore s'il se fait la bouche et la plume de ce dernier, le calife lui agit — est-il besoin de le souligner — au nom d'Allāh. Le lien étroit entre le pouvoir divin et le pouvoir humain qu'il justifie, est comme mis en exergue par le recours de l'auteur à trois reprises à une même inversion syntaxique :

Texte de 'Abd al-Ḥamid

wa-llāha yasthlifu 'alay-ka amīru l-mu'minin ³³
wa-llāha yas'alu la-ka amīru l-mu'minīn ³⁴
wa-llāha yastawdi'u amīru l-mu'minīna nafsaka
wa-dīnaka ³⁵

Construction usuelle

wa-yastahlifu amiru l-mu'minina llāha 'alay-ka wa-yas'alu amiru l-mu'minina llāha la-ka yastawdi'u amiru l-mu'minina llāha nafsaka wadinaka

En plaçant *Allāh* en tête de phrase verbale, alors que l'usage voudrait que le complément fût placé après le verbe et le sujet, l'auteur paraît consacrer dans son texte la préséance divine. S'il est vrai que ce choix aura dans les textes postérieurs à notre épître force d'habitude, affirmant culturellement l'omnipotence d'Allāh, il nous paraît possible de

^{29. &#}x27;Abd al-Hamid, op. cit., 1937, p. 483.

^{30. &#}x27;Abd al-Ḥamid, op. cit., 1937, p. 475.

^{31. &#}x27;Abd al-Hamid, op. cit., 1937, p. 479.

^{32. &#}x27;Abd al-Ḥamid, op. cit., 1937, p. 494.

^{33. &#}x27;Abd al-Hamid, op. cit., 1937, p. 475.

^{34. &#}x27;Abd al-Hamid, op. cit., 1937, p. 494.

^{35. &#}x27;Abd al-Ḥamīd, op. cit., 1937, p. 494.

former l'hypothèse qu'il s'agit encore chez 'Abd al-Ḥamīd, composant l'une des premières contributions à la prose classique de langue arabe, d'un choix rhétorique. D'autant que cette inversion ne figure en aucun autre point de l'épître et que ses trois occurrences ont en commun la présence dans la même phrase de « commandeur des croyants », sujet sémantique, et d'Allāh, complément d'objet.

Les deux épîtres se distinguent également par le fait que la composition de la première n'est rattachée à aucune circonstance historique particulière, alors que la seconde aurait été composée au moment où 'Abdallāh était envoyé par son père combattre le rebelle hārigīte, al-Daḥḥāk al-Šībānī ³6. Cette circonstance explique, pour beaucoup de lecteurs, l'importance accordée par 'Abd al-Ḥamīd à la seconde partie traitant de stratégie militaire. Or, si l'épître indique bien l'imminence d'un combat que doit livrer son destinataire, le nom de l'ennemi qu'il doit affronter n'y est jamais mentionné. Il est « l'ennemi d'Allāh, vil, criminel, bédouin » ³7 ou encore « ton ennemi qui se dit de l'islam, alors qu'il est sorti d'entre ses gens » ³8.

Quel que soit le bien-fondé des événements auxquels l'histoire littéraire rattache le texte, notre attention sera ici focalisée sur leur fonction intratextuelle. Une telle lecture fait apparaître la fiagilité de l'argument selon lequel la deuxième partie de l'épître prendrait sens en raison des événements ayant motivé la rédaction de l'ensemble et aurait pour objectif de donner à un jeune prince quelques conseils pratiques, avant qu'il aille livrer combat. D'abord, parce que l'on voit mal 'Abd al-Ḥamīd, ce stratège de l'écriture, si soucieux de l'importance de l'expérience personnelle de l'éducateur comme préalable à l'éducation, s'improviser instructeur. Ensuite, parce qu'il paraît peu plausible que le calife, envoyant au front son jeune fils sans expérience, considère que sa formation martiale puisse se faire dans une épître composée par un secrétaire. Enfin, parce que la portée réelle de ce discours est extrêmement limitée. Soit qu'il renvoie à des affirmations simplistes de bon sens (ne pas laisser s'éteindre son feu 39 ou ne pas s'arrêter pour camper auprès d'un point d'eau, avant de s'être assuré que l'on n'est pas en territoire ennemi 40); soit que les informations données, derrière leur apparente précision, n'aient aucun caractère véritablement précis; soit enfin qu'il présente la foi comme le meilleur rempart contre l'ennemi 41. On ne devient pas chef militaire pour avoir lu que les épées yéménites ou indiennes seront préférées aux autres 42 ou que le šawhat est le bois dont on doit faire les arcs 43.

^{36.} Al-Daḥḥāk al-Šībānī (m. 746) avait occupé Kūfa, encerclé Wāsiṭ et soumis Mawşil quand il fut tué par les troupes conduites par Marwān II dans la région de Mārdīn.

^{37. &#}x27;Abd al-Ḥamīd, op. cit., 1937, p. 474, l. 2.

^{38. &#}x27;Abd al-Ḥamid, op. cit., 1937, p. 496, l. 9.

^{39. &#}x27;Abd al-Ḥamid, op. cit., 1937, p. 526, l. 1.

^{40. &#}x27;Abd al-Ḥamid, op. cit., 1937, p. 524, l. 1-2.

^{41. &#}x27;Abd al-Ḥamīd, op. cit., 1937, p. 497, l. 5.

^{42. &#}x27;Abd al-Ḥamid, op. cit., 1937, p.510,1.9-10.

^{43. &#}x27;Abd al-Ḥamid, op. cit., 1937, p. 512, l. 3.

Le pacte symbolique

Il nous paraît dès lors possible de suggérer que cette deuxième partie serait un artifice littéraire probablement d'influence byzantine 44 que l'auteur aurait utilisé pour mettre en relief l'intensité des liens qui unissent, ou qui doivent unir, au nom du pacte qui fait de lui le légataire du pouvoir, le souverain et son secrétaire particulier, dépositaire de ses secrets. Les travaux menés par Mario Grignaschi sur les traductions effectuées par Abū al-ʿAlā' Sālim, maître de ʿAbd al-Ḥamīd, à partir du grec, rendent d'autant plus plausible cette hypothèse dont nous ne pourrons pas mener à bien l'examen dans le cadre du présent travail.

Pour établir comment cette Épître au légataire du pacte permet de considérer que le pouvoir, pour 'Abd al-Ḥamīd, s'organise autour du pacte liant le prince et son secrétaire et, de ce fait, que la seconde partie, consacrée à la stratégie militaire, a pour objectif de mettre en exergue l'importance de ce lien, nous commencerons par comparer les deux premières pages de l'épître, dans lesquelles l'auteur-narrateur justifie longuement son écrit ⁴⁵ à l'Épître aux secrétaires. Notons au passage, ce qui n'est pas vraiment surprenant, que le terme le plus fréquent dans ces deux pages comme dans l'ensemble de l'Épître aux secrétaires est Allāh (12 occurrences dans le premier cas, 21 dans le second). Par contre, l'expression « commandeur des croyants », seconde par ordre de fréquence dans ces deux pages (6 occurrences), est totalement absente de l'Épître aux secrétaires, dans laquelle le pouvoir est désigné de préférence par des termes abstraits, généraux (al-hilāfa, al-sulṭān, al-mulk) ⁴⁶. Dans son préambule de deux pages, 'Abd al-Ḥamīd présente la totalité de l'Épître au légataire du pacte comme la mise en texte de ce pacte qui, liant à Allāh le commandeur des croyants et son fils, les lie l'un à l'autre et lie secondairement chacun d'entre eux à son secrétaire:

«Le Commandeur des Croyants, lors qu'il a résolu de t'adresser à l'ennemi d'Allāh [...] a aimé te léguer [...] un pacte [...], fusses-tu — Allāh en soit loué — de la religion d'Allāh et de son vicariat, Allāh t'ayant élu pour "la succession dans le temps et la légation du pacte", t'y consacrant exclusivement, seul parmi ta parentèle ou les fils de ton père » 47.

44. On peut raisonnablement se demander si 'Abd al-Ḥamid, malgré un apport personnel indubitable, n'a pas emprunté l'organisation générale de cette épître à des traités analogues en cours à Byzance, voire plus particulièrement à l'un de ces traités (sur ces traités, voir *supra*, Ch. Giros, «Les lettrés et le pouvoir impérial byzantin (x°-x1° siècles)»).

45. 'Abd al-Ḥamid, *op. cit.*, 1937, p. 474-475. **46.** 'Abd al-Ḥamid, *op. cit.*, 1913, p. 172 (l. 5

hilāfa — terme qui n'apparaît que dans l'une des versions de l'épître —; l. 6 sulţān, mulk). Rappelons que l'historiographie arabe attribue à 'Umar Ibn al-Ḥaṭṭāb la décision par laquelle le calife fut désigné par l'expression « commandeur des croyants ». Le successeur d'Abū Bakr aurait ainsi contourné la difficulté qu'aurait suscité l'emploi virtuel d'une série d'annexions par lesquelles il aurait été, lui, halifatu halifati rasūli-llāh. 47. 'Abd al-Ḥamīd, op. cit., 1927, p. 474, l. 1-8.

Le pacte symbolique qui fait de 'Abdallāh le meilleur successeur de son père Marwān tient d'abord à la volonté divine. C'est Allāh qui, entre tous les siens, a désigné le jeune prince à cette place 48. Plus encore, selon 'Abd al-Ḥamīd, si la Tradition ne voulait pas que les hommes d'expérience, ou de science, prêchent la vertu aux plus jeunes, le commandeur des croyants, et de ce fait lui-même, auraient considéré que le choix divin suffisait à rendre inutile toute exhortation adressée au jeune prince pour qu'il choisisse le bien :

« N'était ce qu'Allāh le Très-Haut a commandé, le montrant clairement, [n'était] ce que les sages précurseurs ont ordonné, d'offrir des sermons et de rappeler aux savants [leurs obligations], alors qu'ils ont la préséance dans le mérite et dans la science, le Commandeur des Croyants se serait [contenté de] s'appuyer sur ta consécration par Allāh. » 49

Certes, le secrétaire lui aussi est en quelque sorte distingué par Allāh :

« Il vous a placés, vous, le groupe des secrétaires, à la plus noble des places. » ⁵⁰ Toutefois, cette distinction est atténuée par le fait que la profession demeure au service du pouvoir :

« Vous demeurez, quoiqu' Allāh vous ait distingués par l'honneur de votre activité, des serviteurs. » 51

Cette assignation de « la plus noble des places » à des « serviteurs » n'est qu'apparemment paradoxale. Par-delà une interprétation facile qui y verrait un discours moral appelant à la modestie, il nous semble que 'Abd al-Ḥamīd signifie ici que ce n'est pas la personne du secrétaire qui est en tant que telle un pivot du pouvoir mais d'abord sa fonction. C'est le secrétariat (et non le secrétaire) qui est par essence à la plus noble des places, la place de « serviteur de l'État », si l'on nous autorise cet anachronisme, qui confère à celui qui l'occupe plus de charges que d'avantages s'il veut en être digne. C'est le secrétariat que l'auteur associe à quatre reprises dans son texte à la notion d'honneur ⁵². Or, si l'honneur du secrétaire paraît découler de l'honneur constitutif de sa fonction, nous verrons plus loin que pour 'Abd al-Ḥamīd, l'honneur du prince est l'un des traits inhérents à sa personne.

Il faut également noter que l'exhortation à faire le bien est exprimée dans les deux pages introductives de l'Épître au légataire du pacte par le terme 'iza (prêche). Le terme naṣīḥa (conseil), qui devait servir par la suite à désigner comme genre littéraire les miroirs des princes, dans lesquels il figurait comme un terme positif ⁵³, a chez 'Abd al-Ḥamīd une fonction ambivalente. Il ne figure pas dans les deux premières pages

^{48. &#}x27;Abd al-Ḥamid, op. cit., 1937, p. 474, l. 8.

^{49. &#}x27;Abd al-Ḥamid, op. cit., 1937, p. 474,1.9-12.

^{50. &#}x27;Abd al-Hamid, op. cit., 1913, p. 172, 1. 4.

^{51. &#}x27;Abd al-Ḥamid, op. cit., 1913, p. 1173, l. 18.

^{52.} 'Abd al-Ḥamid, *op. cit.*, 1913, p. 172, l. 4 (*ašraf al-ģihāt*), p. 173, l. 9 (*šaraf ṣan'atih*), 173,

^{1. 17 (}šaraf şan'atikum), 175, 1. 3 (al-şinā'a al-šarīfa).

^{53.} Le terme apparaît par exemple dans le titre de l'ouvrage d'Al-Ġazāli (m. 1111) al-Tibr al-masbūk fi naṣīḥat al-mulūk (Les lingots d'or pour admonester les princes), Beyrouth, 1987.

que nous avons examinées, et quand il sera utilisé dans l'épître (jamais à propos du commandeur des croyants), ce sera aussi bien dans un contexte positif que négatif.

Cette remarque portant sur le préambule de l'épître peut être élargie à l'ensemble du document. On pourrait multiplier les exemples qui permettent d'opposer l'ambivalence du conseil (naṣīḥa) à la clarté univoque du wa'z que le calife adresse à son fils; nous en retiendrons deux. Parlant des fréquentations du prince, l'auteur dira qu'elles doivent être choisies parmi les hommes pieux, les militaires d'expérience ou d'autres « au conseil digne de confiance » 54, conférant ainsi au terme une connotation positive. Mais le conseil, qui n'a pas en tant que tel une valeur positive intrinsèque, peut être pervers ou perverti :

« Sache que les gens se précipiteront vers toi avec des informations erronées, viendront à toi comme des messagers du conseil [...] s'abritant derrière toi pour s'engraisser avec les biens du commun. » 55

Le 'ahd, dont le prince est légataire, le place dans un esseulement moral implacable ⁵⁶. Si le secrétaire peut s'appuyer sur la solidarité, le prince ne doit avoir confiance qu'en son secrétaire ⁵⁷. Dans le même temps, ce 'ahd suscite, dans l'entourage du prince, des réactions, qui sont en grande partie épargnées au secrétaire. Dans le réseau des influences qui s'exercent sur lui, le secrétaire paraît surtout confiné aux autres secrétaires. Le prince, lui, attire l'attention de tous, notamment de tous les hommes sages ou pieux. Son pouvoir lui venant du choix divin, le prince se trouve constamment exhorté, par les gens les plus divers, à en être digne; certains sont de bonne foi, d'autres veulent seulement assouvir leurs ambitions.

Profils du prince vertueux et du secrétaire vertueux

Bien évidemment, si l'on faisait l'inventaire des vertus recommandées au prince et au secrétaire, on aboutirait abstraitement à une liste sensiblement identique. Le dépouillement de l'Épître aux secrétaires et de la première partie de l'Épître au légataire du pacte permet d'indiquer que les principales qualités que le prince et le secrétaire ont en commun sont : le adab, la justice, la raison, la compréhension, la clémence, la discrétion, la gratitude à l'égard d'Allāh et de Ses bienfaits. Pourtant, les orientations stylistiques de chaque épître permettent d'affirmer simultanément qu'il y a deux profils de l'homme vertueux, celui du prince et celui du secrétaire. En effet, si l'on admet que les occurrences des termes sont significatives 58, surtout dans des textes composés avec

^{54. &#}x27;Abd al-Hamid, op. cit., 1937, p. 481.

^{55. &#}x27;Abd al-Ḥamid, op. cit., 1937, p. 484, l. 6-8.

^{56.} Voir par exemple 'Abd al-Ḥamīd, *op. cit.*, 1937, p. 488-489.

^{57. &#}x27;Abd al-Hamid, op. cit., 1937, p. 486, l. 5-7.

^{58.} Il va de soi qu'elles ne sauraient être considérées comme seules significatives.

une rigoureuse précision — ce qui est le cas de ces deux épîtres —, on peut alors considérer que les qualités ou vertus les plus souvent mentionnées sont celles sur lesquelles l'auteur insiste explicitement plus que les autres. Dans l'Épître aux secrétaires, ces répétitions concernent les secrétaires et leur profession. Dans l'Épître au légataire du pacte, elles concernent surtout le prince mais s'étendent parfois à son entourage : ainsi, l'une des qualités du prince sera sa capacité à s'entourer de personnes présentant les mêmes qualités que lui.

Sur le plan méthodologique et dans le cadre spécifique du présent travail, il nous a paru que les noms et adjectifs désignant un même trait de personnalité étaient par-delà leurs différences morphologique et sémantique, contextuellement comparables, s'agissant de ce trait. À titre d'exemple, on peut ainsi affirmer que le secrétaire est appelé à être loyal à l'égard de son employeur, que l'auteur l'invite à être wafiyy (fidèle) 59 ou paré de wafā' (fidélité) 60. Loyal, équitable, discret et modeste, le secrétaire est un homme de raison 61 et de adab 62. Seules ces deux dernières caractéristiques sont mentionnées quatre fois dans l'Épître aux secrétaires, les autres une ou deux fois. Certes, la brièveté du document explique en partie ce relatif équilibre numérique mais cette explication ne justifie pas à elle seule la différence que l'on observe entre les deux documents. Dans la première partie de l'Épître au légataire du pacte, consacrée à la réflexion éthicopolitique, les caractéristiques du prince présentent une distribution beaucoup moins homogène. Trois termes se détachent : šaraf (honneur, 11 occurrences, auxquelles il convient d'ajouter les occurrences de 'izz: puissance, force, honneur) 63, 'aql (raison, 9 occurrences)⁶⁴ et fadl (excellence, 9 occurrences) ⁶⁵. Nous l'avons vu, l'honneur est aussi l'affaire et l'apanage des secrétaires mais rappelons qu'il est d'abord celui de leur profession.

Notons également que, pour atteindre à la vertu, le chemin du secrétaire passe par sa culture et sa formation dans différentes disciplines ⁶⁶, celui du prince passe par la méditation autour du texte coranique ⁶⁷. Le rôle de l'islam en tant que voie d'accès à la vertu, présent dans les deux textes, apparaît beaucoup plus clairement dans l'Épître au légataire du pacte, la seule dans laquelle figure le terme din (religion, religion

```
59. 'Abd al-Ḥamid, op. cit., 1913, p. 173, l. 1.
```

^{60. &#}x27;Abd al-Ḥamid, op. cit., 1913, p. 174, 1. 23.

^{61.} 'Abd al-Ḥamīd, *op. cit.*, 1913, p. 174, 1. 2 et 174, 1. 6 ('aql), 175, 1. 9 (ġarīzat 'aqli-hi), 175, 1. 10 (a'qal).

^{62.} 'Abd al-Ḥamid, *op. cit.*, 1913, p. 172, l. 5; 173, l. 9; 174, l. 3; 174, l. 6.

^{63.} 'Abd al-Ḥamid, *op. cit.*, 1937, *šaraf*: p. 475, l. 12; 476, l. 2; 479, l. 2; 480, l. 3; 483, l. 7; 488, l. 13; 488, l. 14; 494, l. 6; 494, l. 12; 498, l. 9

⁽deux occurrences); 'izz: p. 475, l. 14; 476, l. 3; 494, l. 13.

^{64.} 'Abd al-Ḥamīd, *op. cit.*, 1937, '*aql*: p. 477, l. 11; 477, l. 15; 479, l. 7; 479, l. 14; 480, l. 14; 488, l. 2; 483, l. 8; 499, l. 24; 494, l. 3.

^{65.} 'Abd al-Ḥamīd, *op. cit.*, 1937, *faḍl*: p. 474, l. 11; 475, l. 5; 479, l. 2; 483, l. 3; 488, l. 13; 489, l. 3; 493, l. 15; 494, l. 3; 494, l. 4.

^{66.} 'Abd al-Ḥamid, *op. cit.*, 1913, p. 174, l. 8-11.

^{67. &#}x27;Abd al-Ḥamīd, op. cit., 1937, p. 477, l. 7-13.

musulmane), notamment à 6 reprises dans la première partie consacrée à la réflexion éthico-politique ⁶⁸. De même le terme *taqwā* (piété) ⁶⁹.

Le lexique des deux épîtres, s'il permet d'indiquer qu'elles ne donnent pas une égale importance à une même vertu, selon qu'il s'agit du prince ou du secrétaire, permet d'indiquer aussi que la gravité d'un même vice ou d'un même défaut varie selon le personnage concerné. Ce que le secrétaire doit d'abord éviter, c'est la suffisance (trois mises en garde à ce sujet mais à travers l'emploi de synonymes) 70:

« De deux hommes, le plus raisonnable aux yeux de ceux qui ont l'entendement, est celui qui s'est débarrassé de la suffisance (litt. : a jeté la suffisance derrière son dos). » 71

Le prince n'est pas à l'abri de cette suffisance, dénoncée à plusieurs reprises dans l'épître qui lui est adressée ⁷², que ce soit à travers l'utilisation du terme 'uğb ou du son synonyme zuhuww. Il n'est pas davantage à l'abri de l'insouciance et de l'incurie (baṭar) ⁷³ nourrissant son ingratitude à l'égard des bienfaits qu'Allāh lui dispense. Mais ce qu'il devra éviter par-dessus tout, pour lui-même et pour son entourage, c'est la négligence, l'inattention et le laisser-aller (ġafla) ⁷⁴. C'est là que prend source l'ignorance ou la méconnaissance de ce qui fait la vertu (ġahāla, ġahl, ġāhil) ⁷⁵, c'est là que ses passions prennent sur l'homme tout leur ascendant (hawā, ahwā') ⁷⁶.

Avant que d'être un homme cultivé, le prince sera donc, selon 'Abd al-Ḥamīd, un homme sensé et pieux. La culture, les savoirs, dans leurs différentes branches, sont d'abord liés à la fonction du secrétaire, qui doit les mettre au service du prince. Et c'est là qu'apparaît la nature différente qui distingue la relation du secrétaire et du prince de tous leurs autres liens, quels qu'ils soient. Dans les deux épîtres, le secrétaire parce qu'il est entièrement dévoué au prince qui l'emploie, est un écran le protégeant de ses sujets. 'Abd al-Ḥamīd dit au prince :

« Prends garde qu'aucun de tes soldats, de tes compagnons, de tes proches, des membres de ta famille, ne parvienne jusqu'à toi pour te soumettre une affaire ou obtenir de toi une chose par surprise, s'il ne l'a auparavant soumise à ton secrétaire que tu auras assigné à cet objectif. » 77

```
68. 'Abd al-Ḥamid, op. cit., 1937, p. 474, 1. 7; 475, l. 11; 480, l. 7; 482, l. 4; 484, l. 11; 494, l. 3.
```

^{69. &#}x27;Abd al-Ḥamīd, op. cit., 1937, p. 476, 1. 9.

^{70. &#}x27;Abd al-Ḥamīd, op. cit., 1913, p. 174, 1. 14 (kibr); 174, 1. 14 ('azama'); 175, 1. 10 ('uğb).

^{71. &#}x27;Abd al-Ḥamīd, op. cit., 1913, p. 175, l. 9-10.

^{72.} 'Abd al-Ḥamīd, *op. cit.*, 1937, p. 479, l. 6; 479, l. 15; 487, l. 14; 480, l. 10.

^{73. &#}x27;Abd al-Ḥamid, op. cit., 1937, p. 480, l. 10.

^{74. &#}x27;Abd al-Ḥamid, *op. cit.*, 1937, p. 476, l. 3; 477, l. 1; 478, l. 2; 479, l. 6; 479, l. 16; 482, l. 14.

^{75. &#}x27;Abd al-Ḥamīd, *op. cit.*, 1937, *ğahāla* figure p. 477, l. 1; 478, l. 12; 482, l. 11; 491, l. 16; *ğahl* figure p. 488, l. 14; 489, l. 2; 489, l. 6; *ğāhil* figure p. 479, l. 2; 485, l. 4.

^{76.} 'Abd al-Ḥamīd, *op. cit.*, 1937, p. 477, l. 14; 478, l. 1; 479, l. 4; 481, l. 11; 475, l. 15.

^{77. &#}x27;Abd al-Ḥamīd, op. cit., 1937, p. 486, l. 5-7.

Tandis qu'il dit aux secrétaires :

« Votre place auprès des souverains est celle des oreilles par lesquelles ils entendent, des yeux par lesquels ils voient, des langues par lesquelles ils parlent et des bras par lesquels ils exercent leur rigueur avec fermeté. » 78

Cet écran est-il simplement la transposition par 'Abd al-Ḥamīd, dans la culture arabo-musulmane, d'un modèle sassanide? Il l'aurait été s'il n'avait pour objectif d'œuvrer pour réaliser les desseins d'Allāh. Comparables sur le plan formel, le modèle sassanide et celui préconisé ici par 'Abd al-Ḥamīd se différencient essentiellement par l'organisation de l'ordre symbolique qui les fonde.

Le prince et le secrétaire doivent donc gérer conjointement les affaires courantes, diriger l'État, satisfaire les demandes et les besoins de l'élite comme de la multitude, ce, pour faire régner la justice d'Allāh; mais surtout, pour éviter autant que faire se peut la guerre, même si elle est motivée par les causes les plus saintes. Pour 'Abd al-Ḥamīd, la meilleure des victoires, la plus noble, la plus honorable, est celle que l'on obtient « sans mettre les armées en danger, quand s'embrasent les tisons de la guerre » ⁷⁹. En effet, les rebelles qui allument ce feu sont pour lui au service de Satan ⁸⁰.

Afin de les contrer, le prince se fera aider par son secrétaire dont il fera notamment le responsable de ses espions ⁸¹. Mais le secrétaire sera surtout l'auteur des missives utiles et dangereuses par lesquelles le prince écrira secrètement à ses ennemis, promettant à leurs chefs des récompenses s'ils le rejoignent, les menaçant s'ils continuent à le combattre ⁸². Il sera également l'auteur de faux, qui mettront en circulation, sous la signature des ennemis, des informations leur portant préjudice :

« [...] Corresponds avec leurs chefs et leurs commandants et promets-leur des gratifications, [...], tranche leur cou en [aiguisant] leurs désirs, attire-les à toi par les promesses de récompenses, emplis leurs cœurs de crainte [...]. Ne te sens pas coupable en adressant à certains d'entre eux des missives [libellées] comme des réponses à des missives qu'ils t'auraient adressées; ni d'écrire, comme si elles émanaient d'eux qui te les auraient adressées, des missives que tu leur ferais parvenir, par lesquelles tu exciterais leur maître contre eux, les plaçant à ses yeux dans une position suspecte et à une place trouble. » 83

C'est cette correspondance, si elle est à la hauteur de ce que l'on en attend, qui réussira la véritable dissuasion, donnant au légataire du pacte une juste victoire sans verser le sang. Il est clair que leur auteur doit allier à une fidélité irréprochable un talent remarquable.

^{78. &#}x27;Abd al-Ḥamīd, op. cit., 1913, p. 172, l. 7-8.

^{79.} Voir sur ce point 'Abd al-Ḥamīd, *op. cit.*, 1937, p. 498, l. 3-8.

^{80.} Mentionné uniquement dans cette épître, notamment p. 477, l. 12 ou 478, l. 2.

^{81. &#}x27;Abd al-Ḥamid, op. cit., 1937, p. 504, l. 5-6.

^{82. &#}x27;Abd al-Hamid, op. cit., 1937, p. 531, l. 7-9.

^{83. &#}x27;Abd al-Ḥamid, op. cit., 1937, p. 531, l. 12-

^{14.}

Cette fonction du secrétaire comme « arme épistolaire de dissuasion » (si l'on nous passe cette expression) est d'autant plus apparente dans le texte qu'elle y figure encadrée par de violentes références aux combats et à la mort des combattants. L'épître tout entière est marquée par le paradoxe qui veut à la fois qu'il faut agir pour éviter la guerre et que la guerre demeure inévitable. Pour convaincre le prince du bien-fondé de ses suggestions, 'Abd al-Ḥamīd les met en scène dans son propre texte. Les idées morbides gagnent du terrain dans le document au fur et à mesure que le récit se déploie. 'Abd al-Ḥamīd réussit là une véritable performance littéraire. Alors qu'il a avancé, tout au long de cette épître, comme voilé par l'omniprésence du calife, il parvient néanmoins à établir dans les derniers mots, la primauté de la fonction de secrétaire.

À la dernière mention des secrétaires dans l'épître ⁸⁴ succède la conclusion, de longueur sensiblement égale au préambule, dans laquelle l'auteur décrit les rituels et les prières qui doivent précéder chez les soldats, sûrs de mourir, la bataille décisive ⁸⁵. Dans ce dernier passage, 'Abd al-Ḥamīd conclut en souhaitant au prince la victoire mais, pas plus qu'il ne mentionne explicitement sa mort éventuelle, il ne lui souhaite longue vie. Et l'on ne peut manquer d'être frappé par l'ambiguïté brutale du dernier énoncé concluant l'épître :

« Qu'Allāh accorde la récompense méritée par les martyrs à tous ceux qui, avec toi 86, auront accepté le martyre pour lui. » 87

Et l'on peut se demander, pour conclure, si ce « avec toi » n'est pas, dans ce texte, le meilleur stimulant pour justifier, auprès du prince, le rôle irremplaçable d'un secrétaire, quand il est à la hauteur de son métier.

^{84.} 'Abd al-Ḥamid, op. cit., 1937, p. 529.

^{86.} Souligné par moi.

^{85.} 'Abd al-Ḥamīd, *op. cit.*, 1937, p. 530, l. 7 à la fin de l'épître.

^{87.} 'Abd al-Ḥamid, *op. cit.*, 1937, p. 531, l. 12-13.